

Paul Capron et l'Université

Souvenirs

d'Albert DE VUYST

Professeur à l'U.C.L.

Co-fondateur des A.U.L.

C'est pour la foule recueillie qui le 9 novembre était pour la dernière fois rassemblée autour de lui et pour tant d'amis qui n'ont pu se joindre à elle que je voudrais rappeler ce que mon collègue et ami, le Professeur Paul Capron, a fait pour les « Amis de l'Université de Louvain » et par ricochet pour l'Université.

C'est à lui que nous devons l'idée de la fondation de cette Association et s'il en eut l'idée, c'est parce qu'il aimait l'Université. S'il en fut un des principaux artisans, il n'avait sans doute pas mesuré combien elle serait mêlée à l'histoire de l'Université.

Avec le recul du temps je crois pouvoir dire qu'il est de ceux qui ont le plus aimé leur Université et souffert pour elle. Il a vécu pour son métier de professeur, pour son laboratoire, pour son Université. Un jour il me dit : « Si je devais recommencer ma carrière, sais-tu ce que je choiserais ? Professeur à Louvain ». Belle expression qui dévoile en même temps la vocation et le talent. Il était dur pour ceux qui ne voyaient

en l'Université que le tremplin pour arriver à des cumuls lucratifs. Lui qui ne connaissait pas la différence entre une action et une obligation, avait un répertoire de qualificatifs de gros calibre pour ces spécialistes.

Il n'aimait ni les médiocres ni les maladroits. Notre prestation de serment de fidélité à l'Université, formalité qui nous était imposée, s'est passée pendant la guerre. Dans le bureau rectoral et sans cérémonial, nous étions une vingtaine à lire successivement le texte latin qui nous était présenté. Deux chanoines sont invités à lire le texte en priorité. Le premier se trompe de page ! Le second doit se reprendre à plusieurs reprises. Paul Capron me prend par le bras et me dit : « Attention, pas comme cela... à la mitrailleuse ».

C'était un trait caractéristique de sa personnalité : penser vite, penser bien et plus encore penser juste avec une prémonition qui très souvent s'est avérée exacte. Il pensait tellement vite que lorsqu'il vous posait une question il vous fixait du regard pendant dix secondes et répondait lui-même. S'il levait l'index la réponse devait être favorable. S'il souriait en silence la réponse devait être négative.

En décidant de créer l'« Association des Amis de l'Université de Louvain », Paul Capron avait un objectif bien précis. Contribuer au relèvement de l'Université détruite par la guerre, favoriser le mécénat tel qu'il l'avait vu pratiquer dans les universités américaines. Et par-delà constituer un groupe d'appui des anciens de la section d'expression française pour répondre éventuellement aux revendications de la section flamande. Il ajoutait, parlant à Pierre Lacroix et à moi-même : « Si quelqu'un voulait porter atteinte à notre Université, dix mille anciens défileraient dans les rues de Louvain, cela ferait réfléchir le pays, alors qu'à présent nous n'avons rien ».

Nul ne se doutait à ce moment que cette clairvoyance allait se concrétiser quelques années plus tard.

C'est avec l'appui du Recteur Mgr Van Waygenberghe et du Professeur Paul Debaisieux après lui, que tout le travail de propagande a été réalisé. Réunir les anciens, leur parler de Louvain, des travaux en cours, des recherches importantes à court et à moyen terme, recruter des membres, tout cela a été fait dans la joie avec le sentiment que l'on servait l'Université, moralement autant que matériellement. Que d'échanges de souvenirs entre anciens, entre anciens et leurs professeurs. Parler de Louvain c'était aussi, c'était surtout, cela !

A un certain moment il fallut dire à tous ces anciens qui aimaient bien Louvain qu'ils devaient contribuer par leur apport financier au développement de l'Université et à résoudre des situations financières pénibles chez des étudiants. Ce mécénat que nous avons créé pour les étudiants a contribué à alléger pas mal de situations difficiles. Au terme de leurs études, beaucoup d'entre les bénéficiaires non seulement ont remboursé l'argent qui leur était accordé sous forme de prêt d'honneur, mais ils voulurent à leur tour contribuer à aider ceux qui étaient dans le besoin. Les idées n'ont-elles pas changé depuis ?

Je me rappelle qu'un jour nous allions porter au Recteur le chèque annuel et nous lui disions qu'il était difficile de faire délier les cordons de la bourse. Il sourit et dit : « Je suis le plus grand mendiant de l'Université. Il est si agréable de mendier quand ce n'est pas pour soi ».

En réalité on s'amusaît tout en faisant quelque chose d'utile pour l'Université. Que d'idées nouvelles, que de projets, que de promesses d'aide, de dévouement. Nos affaires ne marchaient pas mal. Les « Amis de l'Université de Louvain », à cette époque c'était tout cela.

Au milieu du climat serein qui nous a donné tant de satisfaction apparurent trop vite de sombres nuages. D'aucuns les avaient prévus d'ailleurs de longue date. La conférence du Sénateur Duviéusart sur le « Respect des libertés de la communauté de langue française » le 10 mars 1960 fut sabotée systématiquement par une cohorte organisée et déchaînée du « Verbond ». La réunion dut être interrompue. Cela fit dire au président de la réunion, le Professeur Génicot : « Cette réunion n'aura pas été inutile, elle nous a montré un échantillon de ce que l'on veut nous imposer ».

La situation se dégrade alors progressivement à Louvain. Il faut arriver au 24 octobre 1961 pour que le Recteur fasse afficher aux « valles » une circulaire qui fit sensation. On y trouve les conclusions que voici : « Chacun, chaque groupement, chaque communauté doit se sentir chez soi à l'Université Catholique de Louvain ».

Le Professeur Capron décide alors de faire une mise au point. Il prépare avec son ami, le Docteur Douillez, un réquisitoire qui serait remis au Recteur en séance publique de l'assemblée générale des « Amis de l'Université de Louvain », qui devait se tenir le 19 novembre 1961.

Le Professeur Génicot prit le premier la parole pour dénoncer l'inexistence à Louvain d'écoles pédagogiques pour les étudiants et la nécessité de les transférer à longue distance et à leurs frais pour trouver une école française où faire leur leçon publique en vue d'obtenir l'agrégation de l'enseignement secondaire.

Ensuite le Docteur Imberechts souleva une série de questions qui se rapportaient aux cliniques universitaires sous forme de « est-il vrai que... ». Il termine par cette phrase : « Veut-on vraiment dégoûter tous les médecins francophones sortis de Louvain d'envoyer leurs malades dans les services de la vieille Alma Mater ? Est-ce vraiment cela que l'on veut ? ».

Ce fut ensuite le Docteur Douillez qui, avec une dignité parfaite, présenta quelques réponses à la communication rectorale :

Monseigneur le Recteur a bien voulu, dans une affiche qui a fait sensation, inclure les conclusions suivantes : Chacun, chaque groupement, chaque communauté doit se sentir chez soi à l'Université Catholique de Louvain.

Ces conclusions nous ont suggéré les conclusions suivantes :

1. *Les professeurs francophones ne sont pas mis sur un pied d'égalité avec leurs confrères d'expression flamande puisqu'il ne leur est permis d'éduquer leurs enfants dans la langue qui est la leur : c'est incompatible avec « se sentir chez soi ».*
2. *Les étudiants qui veulent obtenir l'agrégation de l'enseignement secondaire doivent faire des leçons publiques en présence de leurs professeurs : les étudiants d'expression française doivent donc aller avec leurs professeurs soit à Bruxelles, soit à Wavre : ils ne sont pas sur un pied*

d'égalité avec les étudiants flamands. Est-ce compatible avec « se sentir chez soi » ?

3. *La nomination des professeurs et les promotions académiques sont faites par NN.SS. les Evêques, mais sur proposition de Monseigneur le Recteur, secondé par Monseigneur le Directeur des Etudes et des Recherches Monseigneur de RAEYMACKER, or ces deux éminentes personnalités se sont toujours présentées dans le passé comme foncièrement flamandes, ce qui était leur droit.*

D'autre part, le Comité de gestion de l'Université, présidé par Monseigneur le Recteur, est composé de Monseigneur LITT, Administrateur Général de la vie estudiantine, de Monseigneur de RAEYMACKER, Directeur Général des Etudes et des Recherches, du Chanoine VAN HAGENDOREN, Administrateur-Inspecteur, et de Monsieur le Professeur DE JONGHE.

Est-ce « se sentir chez soi » quand on voit le Comité de gestion comporter quatre personnalités flamandes et une seule d'expression française, celle-ci ayant d'ailleurs un rôle mineur à jouer ?

4. *Est-ce « se sentir chez soi » quand le bilinguisme est à sens unique, car bon nombre de professeurs et la majorité du personnel subalterne sont exclusivement flamands ?*

Un petit détail insignifiant par lui-même, mais éloquent cependant pour situer le climat : A l'église St-Pierre, l'affichage des heures des messes en français a été badigeonné depuis plusieurs mois. Il semble que les autorités religieuses soient satisfaites de cet état de choses, car rien n'a été modifié depuis lors.

Louvain, concluait notre ami Douilliez, doit devenir une ville bilingue comme Bruxelles où l'on va exiger le bilinguisme de communautés plus petites que la communauté wallonne de Louvain.

Il faudrait demander à NN.SS. les Evêques de Belgique et à Monseigneur le Recteur, qui a une telle influence dans la vie politique belge, de faire dans ce sens une démarche officielle appuyée par la publicité voulue et ayant derrière lui toute l'Université, aussi bien flamande que wallonne.

Il est bien évident que si ce statut n'est pas accordé à Louvain dans un temps plus ou moins bref, l'Université d'expression française de Louvain disparaîtra, ce qui n'est pas souhaitable ni pour l'Eglise, ni pour le Pays.

Après la réunion le Docteur Douilliez nous confiait : « Pendant toute mon intervention, j'ai été peiné de voir le Recteur effondré, tout à fait comme s'il était l'objet d'une attaque personnelle, ce qui n'était manifestement pas le cas, ainsi que je lui ai dit à plusieurs reprises durant mon exposé. J'estimais en effet de mon devoir d'informer l'autorité responsable ».

La réponse du Recteur fut faible : « Il n'y a pas de problème. Ce sont des étrangers qui ont crié "Walen buiten", ! Jamais au Parlement on ne trouvera de majorité pour supprimer l'U.C.L. ».

Cette réponse confirmait que très vraisemblablement le Recteur ne se rendait pas compte de la situation.

Le 19 novembre 1961, sous la présidence du Professeur Paul Debaisieux, le Conseil National des Amis de l'Université de Louvain votait une motion inquiète.

« Soucieux, dit ce document, des intérêts vitaux de l'Université ainsi que de l'avenir du catholicisme en Belgique et du rayonnement international de l'Université ;

» constatant que le statut unilingue de l'agglomération de Louvain s'est révélé incompatible avec l'existence et le fonctionnement normal d'une Université bilingue ;

» considérant que les lois destinées à remplacer les lois de 1932 sur l'emploi des langues en matières administratives et sur le régime linguistique de l'enseignement primaire et secondaire vont être soumises incessamment au Parlement ;

» il adjure le Conseil d'administration de l'Université et les Autorités académiques de procéder immédiatement aux démarches nécessaires pour obtenir, à l'agglomération louvaniste, l'octroi du statut bilingue ».

Prenant connaissance de cette motion, le Recteur nous dit : « Je suis d'accord avec cette motion. Je souhaite que vous réussissiez. Mais elle n'a pas de chance d'aboutir ». Il nous a conseillé alors de la présenter au Conseil d'administration de l'Université (les Evêques) ainsi qu'à des hommes politiques influents.

Le Conseil d'administration des « Amis de l'Université de Louvain » réunit alors le corps professoral et le personnel scientifique pour lui faire part de la situation. Ainsi fut créée l'A.C.A.P.S.U.L. (Assemblée du Corps Académique et du Personnel Scientifique de l'Université de Louvain) qui prendra désormais toute initiative et fera les démarches nécessaires près des Evêques de Belgique et des hommes politiques.

Les visites répétées de nos « ambassadeurs » auprès des Evêques furent encouragées par ceux qui souhaitaient voir maintenir l'unité de l'Alma Mater, elles se trouvèrent freinées par ceux qui avaient compris que les démarches étaient superflues !

Les Evêques n'en publièrent pas moins un memorandum défendant la nécessité de reconnaître légalement un statut bilingue à la « ville universitaire de Louvain ».

Que de visites répétées, que de réunions, que d'échanges de vues où se mêlaient l'espoir d'arriver à un résultat et l'inquiétude de voir refuser nos revendications.

Le 13 juin 1966, Paul Capron m'apporte la déclaration des Evêques de Belgique au sujet de l'Université. Avant de lire le document, il me prit par le bras et me dit : « J'ai envie de pleurer, car je vois s'écrouler devant moi tout ce qui fut mon idéal dans ma vie de professeur d'Université ! Mon enseignement. Mon laboratoire. Mes amis. Mon Université. Nous allons à la dérive, ce n'est pas cette plaquette qui relèvera le défi ».

On connaît la suite.

Aux heures difficiles de l'Université, Paul Capron est appelé à prendre en charge les fonctions de conseiller scientifique. Comme je lui demandais de me préciser cette nouvelle fonction, il me dit : « Je reçois deux catégories de visiteurs. Les premiers ont des idées et pas d'argent. Les seconds de l'argent et pas d'idées. Alors comme je suis conseiller, je conseille, mais ce qui est plus grave c'est que je ne vois plus mes amis. Eux ne viennent plus me voir parce qu'ils ont des idées et de l'argent ». Il y eut un long silence... Il me regarda et me dit : « Je crois que je vais bientôt faire de la poterie à Nethen ».

Faire de la poterie à Nethen, c'est ce qu'il entreprit quand sa santé devint chancelante. Sa loyauté, son indépendance, sa constance dans la défense de ses idées avaient fatigué un cœur qui résistait difficilement aux agressions multiples et répétées. Il a fallu les ressources et l'intelligence des médecins de St-Luc-en-Woluwe et le dévouement de son épouse et de ses enfants pour améliorer son état de santé. Pendant une année encore il vécut au milieu des siens à Bruxelles, entouré d'affection et de soins.

Je prenais souvent de ses nouvelles. J'allais le voir. Même, quand le temps le permettait, je l'accompagnais pendant sa promenade. Il suivait le même chemin. En cours de route il passait près d'une petite chapelle où il y avait une statue de la Sainte Vierge entourée de fleurs et de cierges allumés. Il s'arrêtait dix secondes en souriant : « J'ai dit ma petite prière. Cela me fait du bien ». La conversation interrompue reprenait : l'Université, les Amis de Louvain, les amis, la famille, les nouvelles du jour.

Il avait gardé à travers sa maladie une lucidité d'esprit remarquable.

Ce 6 novembre, un lundi, Madame Capron lui passait un vêtement. Il allait faire sa « petite promenade ». Il ne se doutait pas qu'elle allait être... sa « grande promenade ».

Paul CAPRON

1905-1978

- 1929 Docteur en Sciences Chimie
- 1939 Suppléant à l'U.C.L.
- 1942 Chargé de Cours
- 1943 Professeur Ordinaire
- 1946 Fondation des A.U.L.
- 1962 Conseiller Scientifique
- 1973 Professeur Emérite